

Procès-verbal de l'assemblée générale Du 15 janvier 2022

Club canin du Val

Siège : Zone artisanale, avenue Veillon
54480- VAL ET CHÂTILLON

Pièces jointes :	Bilan d'activité 2021 Bilan financier 2021 Feuille d'émargement Lettre du vérificateur
Ordre du jour :	Bilan D'activité 2021 Renouvellement des membres du conseil d'administration Fixation des cotisations pour 2022 Approbation des comptes de l'année 2021 Affectations des résultats
Allocution de bienvenue :	<p>La Présidente Sandra OBELTZ remercie les membres présents d'avoir bien voulu se déplacer en grand nombre</p> <p>Elle salue la présence de Mr CULMET, maire de la commune de VAL ET CHATILLON, accompagnée de sa première adjointe Mme GERARD</p> <p>La Présidente rappelle que malgré la conjoncture sanitaire actuelle, nous avons pu compter sur l'implication des membres du club dans les travaux qui ont été réalisés, notamment l'agrandissement du terrain d'entraînement.</p>
Rapport moral	<p>Le 15 janvier 2022 à 16H30, les membres du Club du Val se sont réunis à la salle des fêtes de VAL ET CHATILLON en Assemblée Générale sur convocation de la présidente.</p> <p>Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire (annexe 1 du présent procès-verbal).</p> <p>L'Assemblée était présidée par Mme Sandra OBELTZ, présidente du club. Elle était assistée d'un secrétaire de séance Mr Gilles BABEL.</p> <p>La présidente Mme OBELTZ, a présenté les comptes de l'association, vérifié par Mr Arthur MARCHAL, vérificateur aux comptes (annexe 2 du présent procès-verbal).</p> <p>Plus des 2/3 des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément au statut de</p>

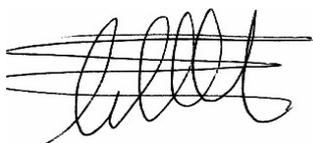
	l'association.
Bilan d'activité 2021	<p>En 2021, le club a organisé :</p> <p>1 concours cavage les 25-26/09/2021 sur 2 jours</p> <p>1 formation pour les chiens catégorisés, dispensée par Marc AUBERTIN, celle-ci s'est déroulée sur 1 journée et a permis à 9 personnes détentrices de chiens d'obtenir leurs permis de détention obligatoires pour les chiens de 1ère et 2ème catégorie</p> <p>La générosité de plusieurs commerces et entreprises a permis l'édition de calendriers, la recette de cette vente sera reversée au club</p>
Présentation des activités du club :	<p>Le club du Val propose à ses adhérents les 5 disciplines suivantes :</p> <p>L'école du chiot et l'éducation canine (moniteurs : Sandra OBELTZ, Marc AUBERTIN, Chantal MOUGEOT)</p> <p>Section cavage (Ludovic OBELTZ)</p> <p>Section recherche utilitaire (Cathie FETTING)</p> <p>Section obéissance (Sandra OBELTZ, Marc AUBERTIN)</p> <p>Section cani cross (Ludovic OBELTZ)</p> <p>Certains pratiquent le troupeau et le pistage (individuel)</p>
Admission des nouveaux membres :	<p>De nouveaux membres sont arrivés dans l'association :</p> <p>GILLES BABEL MARTINE BABEL MARC AUBERTIN</p>
Renouvellement des membres du conseil d'administration	<p>Mme Amandine DESMAREST a donné sa démission du poste de secrétaire</p> <p>Mr Jérémy ANCEAUX a donné sa démission du poste de trésorier</p> <p>Mr Florian GEOFFROY a quitté le comité</p> <p>Mr Gilles BABEL s'est proposé au poste de secrétaire</p> <p>Mme Chantal MOUGEOT s'est proposée au poste de trésorière</p>

Fixation du montant des cotisations	<p>Le montant des cotisations pour l'année 2022 a été fixé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 90€ par an + 10€ pour un couple -Adhésion cavage : 70€ par an + 10€ pour un couple -Adhésion chiens catégorisés 80€ par an -Inscription libre pour les donateurs -Gratuité pour les membres et les moniteurs du comité
Rapport financier	<p>Il a été fait lecture du rapport financier avec de nombreuses explications par Sandra OBELTZ (annexe 3 du présent procès-verbal). Mr Arthur MARCHAL, vérificateur aux comptes, confirme la bonne tenue des comptes durant l'année 2021 (annexe 4 du présent procès-verbal).</p>
Budget prévisionnel 2022	<p>Il a été attribué 100€ à chaque discipline :</p> <p>École du chiot Éducation Obéissance Section cavage Section recherche utilitaire</p> <p>Les projets pour cette année 2022 sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> -un concours cavage -La vente de calendriers -Journée sport et nature à la maison de la forêt -Animations canines
Affectation des résultats :	<p>L'année 2021 a dégagé de substantielles recettes qui nous permettrons d'effectuer des travaux tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la construction d'un abri - la réparation des clôtures cassées - l'achat d'un tracteur tondeuse pour une somme approximative de 1500€ - et la répartition d'un budget pour les 5 disciplines
<p>Questions diverses :</p> <p>Chantal MOUGEOT a posé une question pour une activité de chiens visiteurs Une demande a été faite auprès de Jean Denis DEVINS pour cette nouvelle activité.</p> <p>Marc AUBERTIN a demandé si la cotisation cavage pouvait être augmentée La proposition sera étudiée cette année et sera soumise au vote à la prochaine assemblée générale.</p>	

<p>Vote de l'assemblée</p>	<p>A l'issue de cette présentation et personne n'ayant émis de remarque particulière, la présidente de séance a mis au vote les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Approbation du rapport moral</u> : cette résolution est adoptée à l'unanimité - <u>Approbation du rapport financier</u> : cette résolution est adoptée à l'unanimité - <u>Élection des nouveaux membres au conseil d'administration</u> : ces personnes ont été élues à l'unanimité - <u>Fixation du montant des cotisations pour l'année 2022</u> : le montant des cotisations a été voté à l'unanimité moins 1 abstention concernant la gratuité pour les membres et les moniteurs
<p>Intervention de Mr le Maire</p>	<p>Concernant l'achat du tracteur tondeuse, Mr le maire propose d'en différer l'achat et de mettre à disposition du club les employés municipaux pour tondre le terrain. La proposition reste en suspens pour l'instant, les membres du comité en discuteront ultérieurement. Concernant la cohésion entre les associations, l'idée reste en suspens également et doit être étudiée.</p>
<p>Intervention de La Présidente Sandra OBELTZ</p>	<p>J'aimerais soulever un point important qui m'a été rapporté concernant les entraînements extérieurs au club : recherche utilitaire, cavage et cani- cross entre copains. Sans être encadrés par un moniteur responsable de section, ces entraînements sont autorisés mais ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité du club.</p> <p>Les moniteurs-entraîneurs sont : Cavage : Mr Ludovic OBELTZ École du chiot, éducation : Mr Marc AUBERTIN, Mmes Chantal MOUGEOT et Sandra OBELTZ Obéissance : Mr Marc AUBERTIN et Mme Sandra OBELTZ Recherche utilitaire : Mme Cathy FETTING</p>
<p>Clôture de la séance</p>	<p>L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 17h20. Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par la présidente de séance et le secrétaire du club.</p>

A VAL ET CHATILLON, le 15 janvier 2022,

La présidente de séance
Sandra OBELTZ



Le secrétaire du club canin
Gilles BABEL



Pièces jointes en annexe

Annexe 1 : Feuille d'émargement

Annexe 2 : Bilan d'activité

Annexe 3 : Rapport financier

Annexe 4 : Lettre du vérificateur aux comptes